

POUR Elles INFO

POUR

L'ENSEIGNEMENT

L'ÉDUCATION

LA RECHERCHE

LA CULTURE

LA FORMATION

L'INSERTION

POUR ELLES INFO

Janvier 2022

SOMMAIRE

P.1 Édito et agenda

P.2 appel unitaire 8 mars

P.3 appel unitaire 8 mars et place des femmes dans la FSU

P.4 place des femmes dans la FSU

P.5 et 6 programme des intersyndicales femmes

COMITÉ DE RÉDACTION

Amandine Cormier, Sigrid Gérardin, Anne Roger, Sophie Abraham, Benoît Chaisy, Céline Montolio

RETROUVEZ ET TÉLÉCHARGEZ

LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

DE POUR ELLES INFO



@FederationSyndicaleUnitaire

@FsuNationale

Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland

93260 Les Lilas

Tél. 01 41 63 27 30

www.fsu.fr - fsu.nationale@fsu.fr

ÉDITO

Ensemble : En GREVE et dans les MOBILISATIONS le 8 mars

Des luttes féministes s'organisent partout dans le monde pour exiger l'égalité en droit, l'égalité professionnelle, le droit de vivre dans un monde de paix, désarmé et sans violences sexistes et sexuelles. Comme tous les ans, le 8 mars 2022 sera l'occasion de manifester notre solidarité internationale avec les femmes et les peuples qui se soulèvent pour une société plus juste et plus égalitaire. Nous exprimerons cette solidarité particulièrement avec les femmes afghanes dont les droits sont actuellement réduits à quasi néant par le régime autoritaire et réactionnaire des Talibans et qui continuent d'organiser la résistance au péril de leur vie.

En France, le 8 mars sera l'occasion de démontrer cette année encore le grand fossé entre les discours et les actes de ce gouvernement. Les inégalités salariales représentent toujours 19% dans la fonction publique et n'ont pas bougé durant ce quinquennat. Les violences sexistes et sexuelles perdurent dramatiquement comme le révèle jour après jour le décompte des féminicides. Dans les accords pour l'Égalité professionnelles entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, la détermination des militant-es de la FSU ont permis d'obtenir des avancées mais qui ne sont toujours pas opérationnelles faute de financement et de volonté politique. Le 8 mars dans les mobilisations soyons nombreuses et nombreux à dénoncer ce gouvernement et exiger des mesures fortes et ambitieuses pour nos salaires, pour nos carrières et pour nos pensions. Ensemble dénonçons aussi les discours racistes, sexistes et xénophobes portés par une partie toujours plus grande de la frange politique des droites extrêmes en cette période électorale. Redisons haut et fort que le féminisme est intrinsèquement incompatible avec ces discours et ces programmes se prétendant protecteurs des femmes contre des ennemis inventés ! Ce sont celles et ceux qui portent ces discours et valeurs nauséabondes qui sont les ennemi-es des femmes. Le féminisme est fondamentalement égalitaire et solidaire. Le féminisme est un outil incontournable pour rompre avec le système capitaliste, pour un meilleur partage des richesses, et pour faire advenir une société écologiste.

En attendant cette mobilisation en construction dans les départements et nationalement, le secteur droits des femmes souhaite des échanges et des débats constructifs à tous-tes les congressistes !

Pour le secteur, Sigrid Gérardin



Jeudi 10 février 2022 : Stage prise de parole (complet). La deuxième session prévue le 3 mars sera reportée (date non déterminée à ce jour).

Mardi 8 mars 2022 : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes (voir texte d'appel unitaire page 2/3).

Jeudi 24 et vendredi 25 mars 2022 Journées intersyndicales femmes (en hybride) à l'initiative de la CGT, de l'Union Syndicale Solidaires et de la FSU. Voir programme joint.

Appel unitaire du 08 mars : Ensemble, en grève féministe le 8 mars !

La prise de conscience et les mobilisations féministes grandissent et font bouger les lignes partout dans le monde. Nous sommes debout, nous voulons décider de nos vies. Nous voulons l'égalité.

→ **Nous voulons vivre dans une société sans violence sexiste et sexuelle ! Nous voulons être libres de nos choix sur nos corps !**

#Metoo, notre mobilisation partout dans le monde bouscule les rapports de domination et met à mal le patriarcat. Nous refusons les violences sexistes et sexuelles que ce soit dans les bars (#BalanceTonBar), dans nos couples ou nos familles (#MeTooInceste), dans la santé (#StopVog, Stop violences obstétricales et gynécologiques), dans notre travail, les lieux scolaires universitaires (#metoofac), dans les fédérations sportives, la culture (#metootheratre), le journalisme, la politique (#metoopolitique).

Les femmes handicapées sont privées, plus que quiconque, en matière d'auto-détermination, de soins, de sexualité, ou de procréation. Elles subissent d'autant plus les violences sexistes, y compris sexuelles, qu'elles soient privées, institutionnelles, médicales, ou économiques.

Nous dénonçons l'élection à la présidence du parlement européen d'une parlementaire anti IVG et nous exigeons que le droit à l'IVG entre dans la charte des droits fondamentaux. En France, l'allongement du délai pour avorter doit enfin être voté, plus question d'être obligée de partir à l'étranger !

L'éducation non sexiste, la lutte contre les stéréotypes dans les manuels scolaires, contre le cyberharcèlement doivent enfin être effectives ! L'orientation ne doit plus être genrée, personne ne doit contrôler nos corps et la façon dont nous nous habillons !

→ **Nous voulons être reconnues dans nos métiers, bien payées, à égalité avec les hommes au travail !**

Avec la crise sanitaire, les femmes sont toujours en première ligne, mal payées, majoritaires dans des métiers essentiels (soins, santé, services publics). Nous sommes touchées de plein fouet par la précarité, les bas salaires et le temps partiel subi. Notre travail est déconsidéré et invisibilisé. Aides à domicile, assistantes d'élèves en situation de handicap (AESH), enseignantes, soignantes, travailleuses sociales... Les grèves se multiplient dans les métiers féminisés. Faisons converger ces luttes le 8 mars pour imposer des revalorisations salariales, des emplois stables et durables et des perspectives de carrière

ambitieuses ! Nous voulons que les premières de corvées soient régularisées !

→ **Nous voulons avoir du temps**

pour nous, nous en avons assez d'assurer toutes les tâches à la maison, parce que c'est l'égalité et que nous le valons bien !

Nous refusons d'être les variables d'ajustement, celles qui sacrifient leur travail, qui enchaînent les doubles journées avec le ménage, les courses, la cuisine, etc. pour pallier les déficits de services publics et prendre soin des enfants ou des personnes dépendantes. Comble du mépris : notre travail est si dévalorisé que deux ans après le début de la crise sanitaire, le pouvoir fait toujours comme si on pouvait télétravailler tout en gardant les enfants ! Nous voulons une réduction du temps de travail pour toutes et tous, allongement du congé maternité et du congé paternité et d'accueil de l'enfant, nous voulons une meilleure rémunération du congé parental pour qu'il soit plus partagé, nous voulons un vrai service public de prise en charge de la petite enfance et de la dépendance !



Appel unitaire du 08 mars : Ensemble, en grève féministe le 8 mars !

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous ferons la grève féministe partout dans le monde pour

- ◆ **Affirmer** notre solidarité avec les femmes du monde entier, à commencer par nos sœurs d'Afghanistan, violemment réprimées par les talibans et abandonnées par les pays occidentaux
- ◆ **Exiger** un milliard pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Afin de prévenir toutes les formes de violence, il est indispensable d'accompagner et protéger les victimes, de former toutes les personnes qui travaillent à leurs côtés, de sanctionner les agresseurs, de faire appliquer les lois existantes et de compléter la législation.
- ◆ **Exiger** l'égalité salariale et professionnelle et dénoncer le fait que les femmes sont toujours payées un quart en moins. En France, c'est comme si nous arrêtons d'être payées chaque jour à partir de 15h40
- ◆ **Revendiquer** la revalorisation des métiers féminisés, la fin de la précarité et des temps partiel et l'application de la loi qui - depuis 50 ans ! - prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale
- ◆ **Obtenir** un rattrapage des pensions des femmes retraitées qui sont inférieures de 40% à celles des hommes

- ◆ **Exiger** un investissement financier et un recrutement massif dans les services publics, notamment dans les secteurs du soin, du lien et de l'éducation pour socialiser les tâches domestiques !
- ◆ **Développer** une éducation féministe et égalitaire, qui lutte enfin contre les stéréotypes et les violences et qui donne à tou.te.s la possibilité de réussir leur parcours scolaire et professionnel

Exiger l'allongement des délais pour l'IVG et l'accès sur l'ensemble du territoire à des centres IVG

Ce 8 mars, nous serons à la veille des élections présidentielles. Le gouvernement et le patronat bloquent toute avancée et multiplient le féminisme washing. Pire, la réaction masculiniste s'organise et l'extrême droite revendique un discours sexiste raciste et lgbtophobe. Partout dans le monde, la première chose que font ces partis réactionnaires quand ils arrivent au pouvoir, c'est de remettre en cause les droits fondamentaux des femmes.

Alors que la « grande cause » d'Emmanuel Macron s'est avérée une vaste opération d'enfumage, que les idées misogynes relèvent la tête, nous donnons rendez-vous à toutes les femmes, à tou.te.s les féministes. **Le 8 mars, on s'arrête tout.e.s. On se met en grève. Plus de bla bla, plus de promesses sans lendemain, des actes. Ne nous libérez pas, on s'en charge !**

La place des femmes dans la FSU : où en est-on à la veille du congrès ?

Zoé Haller dans sa thèse « genre et syndicalisme. Trajectoires militantes et prises en charge des questions féministes dans les syndicats enseignants de la FSU » (soutenue en juin 2021) a écrit « Certes, les responsables syndicaux font preuve de volontarisme en appelant les femmes à prendre des responsabilités et en invitant les sections locales à faciliter leur engagement mais les militantes se heurtent au maintien d'un modèle militant « masculin neutre », qui se fait plus prégnant à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des organisations syndicales »

Depuis plusieurs années la FSU et ses SN se sont engagés dans l'objectif de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes en interne et lors du dernier congrès,

une mesure statutaire contraignante nous obligeant à respecter la parité dans toutes nos instances a été adoptée. Mais cette mesure nécessaire n'est pas pas suffisante comme le montre l'état des lieux de la place des femmes présenté lors du CDFN en mars dernier.

Aujourd'hui encore dans nos instances nationales, la parité femmes/hommes n'est pas atteinte. Pour le CDFN, le progrès est lent mais régulier (+11 pts en 15 ans), avec une progression très faible entre 2019 et 2020 (+0,35 pts) qui établit la proportion de femmes à 44,37 %. Cette faible progression est surtout réalisée grâce aux sections départementales, les autres composantes enregistrant de manière inégale des régressions. Le BDFN est composé à

39,09% de femmes (+ 7,41 pts entre 2019 et 2020) mais cette marge de progression est à relativiser dans le sens où nous avons 40 % de femmes en 2010 ! Et au-delà de la composition chiffrée des instances qui montre que l'objectif n'est pas atteint, il faudrait regarder de près quelle est la participation effective des femmes aux instances et leurs interventions.

Concernant les décharges syndicales, très peu de SN de la FSU atteignent une représentativité des femmes déchargées équivalente au pourcentage de femmes adhérentes. Si certains tendent à s'en approcher, d'autres s'en éloignent. De plus le différentiel entre le volume de décharge des femmes et celui des hommes reste globalement de 12,5 %.

Ce bilan met en évidence le plafond de verre auquel se heurtent les femmes dans l'accession aux responsabilités. Elles doivent davantage faire la preuve de leur légitimité que les hommes. D'où la nécessité de continuer à travailler sur le phénomène d'autocensure, sur la manière dont elles sont sollicitées en termes d'engagement (pas seulement pour féminiser les équipes, partage des responsabilités) et plus globalement sur comment les accompagner dans leur prise de responsabilité en lien avec la formation militante.

Cela nécessite aussi de questionner notre fonctionnement en menant une réflexion approfondie sur l'organisation du temps militant et son articulation avec les autres temps (professionnel et personnel). L'analyse de la répartition des décharges femmes/hommes doit se poursuivre, tout comme celle sur la répartition des tâches militantes encore trop genrée (tâches politiques moins investies/attribuées aux femmes). Tout en mettant en place les moyens permettant de faciliter l'investissement des femmes (frais de transport, de garde).

Pour développer la féminisation des équipes militantes, dans le thème 4 adopté à Clermont Ferrand proposait des pistes sur :

- la conciliation engagement syndical et vie privée (horaires des réunions, temps de déplacement, prise en charge la garde des enfants...);
- le développement des « tuilages », l'exercice de la co-responsabilité ;
- la prise de parole des femmes (alternance femmes/hommes) ;
- la lutte contre les stéréotypes et agissements sexistes ;
- la création de collectifs Femmes aux différents niveaux ;

- le questionnement de nos pratiques syndicales et de la place des nouvelles/nouveaux (prise en compte de leurs choix, apport de leur vision).

- l'usage de l'écriture inclusive dans nos communications

Suite à la présentation de ce bilan en CDFN, d'autres leviers à mettre en œuvre pour faire évoluer la situation ont été avancés :

- mettre en place d'outils permettant d'objectiver la présence des femmes dans les instances (analyse des feuilles d'émargement) et leur prise de parole dans les instances (nombre, temps, nature de l'intervention) comme nous le faisons déjà lors des congrès.

- former les jeunes militantes, notamment à la prise de parole comme nous le faisons déjà depuis deux ans (2 sessions par an pour une douzaine de militantes en responsabilité dans leur SN). Mais aussi sensibiliser et former les militant-es pour éviter de reproduire des comportements sexistes ...

- travailler la parité en amont de la prise de responsabilité en mettant en place des fonctionnements en binôme F/H, fonctionnement collégial

- favoriser des délégations paritaires dans les audiences, les GT...

- intégrer les enjeux d'égalité femmes/hommes dans le quotidien de l'activité syndicale : égalité professionnelle, mise en avant nos revendications en les articulant avec nos réalités professionnelles ...

Si de nombreuses mesures sont déjà mises en œuvre (bilan en CDFN sur la place des femmes dans la FSU, guide contre les violences faites aux femmes, formations égalité professionnelle, VSS, prise de parole, mise en place d'une cellule interne de veille et de prévention des VSS), il nous faut encore progresser dans la réflexion sur notre fonctionnement en travaillant en lien avec la recherche (observatoire de la vie fédérale, chantier « femmes, savoirs et pouvoirs » de l'institut de recherche, autres ...) et sur la transversalité des revendications en matière d'égalité.

Participation des femmes aux congrès :

Au Congrès de Clermont Ferrand, elles représentaient 47,91% des congressistes. Au Congrès de Metz, elles devraient représenter 48,25% des congressistes

Sur ce congrès le secteur « Droits des femmes » a reconduit son « enquête congressiste ». Un lien vous a été envoyé par mail. Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de prendre le temps de la remplir.